

Recensiones librorum

Fr. PETIT, *La réforme des Prêtres au Moyen Age. Pauvreté et Vie commune*. Paris, Éditions du Cerf. 1969. 179 pp.

Dans la collection *Chrétiens de tous les Temps*, Fr. Petit publie, sous le titre *La réforme des prêtres au Moyen Age. Pauvreté et vie commune*, Paris, édition du Cerf, s.d., une série de textes, choisis avec beaucoup de discernement dans l'Écriture sainte, les écrits patristiques, les auteurs et hagiographes du moyen âge, etc. Ils ont pour but de mettre en relief la signification de la vie canoniale, en particulier de celle réformée depuis le XII^e siècle, face à la conception de la pastorale moderne. L'ouvrage se lit agréablement et ouvre quelques horizons sur lesquels nos regards ne sont pas habitués à s'arrêter. Je reprocherai néanmoins à l'a. de pas produire les textes latins qu'il traduit, car personne n'est astreint à prendre pour absolument correcte l'œuvre du traducteur, le P. Testard l'a fait observer tout dernièrement (R.H.E., LXIV, 1969, p. 67-75). On dira peut-être qu'il s'agit, dans la production de l'a., d'une œuvre de pure vulgarisation. Doit-elle nécessairement exclure le contrôle de lecteurs plus exigeants ? Car il n'est pas toujours facile de rendre en langue vulgaire des écrits se mouvant dans un climat parfois très étranger à nos conceptions actuelles. Et les libertés prises par certains traducteurs pour les faire mieux comprendre, finissent souvent par altérer le sens de l'original. Je n'en donnerai qu'un exemple dans le cas présent : la traduction faite par l'a. de la superbe séquence pascale d'Adam de Saint-Victor *Zyma vetus expurgetur*, dans ses strophe ultimes. En voici la teneur originale face à la traduction :

Jesu victor, Jesu vita
Jesu vitae via trita,
Cujus morte mors sopita
Ad paschalem nos invita
Mensam cum fiducia.

Vive panis, vivax unda,
Vera vitis et fecunda,
Tu nos pasce, tu nos munda
Ut a morte nos secunda
Tua salvet gratia.

Jésus vainqueur, Jésus ma vie
Chemin de l'immortalité,
Ta mort a fait périr la mort ;
Invite-nous à ton festin
Autour de la table nuptiale.

Pain vivant, qui donne la vie,
Vigne qui portes le raisin,
Purifie-nous et nourris-nous
Et que de la seconde mort
Ta mort nous épargne les affres. Amen.

Exemple trop fréquent de l'appauvrissement qu'entraîne la tra-

duction, tant prônée aujourd'hui, du latin liturgique du moyen âge, et particulièrement de l'hymnodie, dont toute la saveur poétique s'évapore. Pour n'en pas dire plus, dans le cas présent, plusieurs passages du traducteur ne rendent pas exactement le texte original : *Ad paschalem... mensam*, — *Ut a morte nos secunda tua salvet gratia*. La *mors secunda*, incompréhensible, du reste, pour un lecteur ordinaire, aurait pu être traduite plus exactement par mort éternelle, sens véritable de l'original. On est tenté de se rappeler l'adage connu : traduttore traditore.

Parmis les œuvres présentées par l'A. je ne puis admettre l'authenticité du soit-disant sermon de s. Norbert, qui ne repose sur aucun argument de valeur, comme il a été prouvé, il y a de longues années (*Revue d'Histoire ecclésiastique*, 1923, XIX, 218-20). Je ne suivrai pas non plus le P. Petit affirmant que l'exemption du pouvoir épiscopal a compromis l'œuvre pastorale des chanoines réguliers. Les origines de cette exemption sont bien connues. Les pouvoirs de l'évêque diocésain sur le ministère pastoral des membres d'un Ordre exempt, — les Prémontrés, par exemple, — n'ont jamais été contestés. Tout autre chose serait d'admettre leur intervention dans les structures et l'activité intérieure des monastères, pour lesquels l'évêque n'est pas qualifié. Un premier pas vient hélas d'être posé dans certains ordres religieux, en sens contraire, par le sacrifice de leur liturgie propre, sous prétexte d'une pastorale accrue.

Qu'on réserve les *experimenta* multiples ou les règles fixes qui viennent d'être prescrites par l'autorité romaine quant à l'ordinaire de la messe aux célébrations avec participation du public, dans les églises canoniales, devenues parfois paroisses, comme aussi dans les églises curiales desservies par des réguliers, je n'aurais garde d'y voir un inconvénient, que du contraire ! Mais ce n'est pas là une raison suffisante pour bousculer tous les impératifs d'une tradition, propre et séculaire, dans la célébration de la messe ou de l'office *intra conventum*, sauf, — et je suis ici tout à fait d'accord, — à la ressourcer, mais comme l'ont prescrit les premiers documents promulgués, quant à la liturgie, à l'issue du Concile, d'après leurs propres usances primitives, souvent beaucoup plus authentiques que celles introduites par les réformateurs romains au XVI^e siècle.

Pl. LEFÈVRE, O. Praem.

Pl. F. LEFÈVRE, O. Praem. *L'Ordinaire de la collégiale, autrefois, cathédrale, de Tongres, d'après un manuscrit du XV^e siècle*. (Spicilegium sacrum Lovaniense, fasc. 34 et 35). Leuven 1967-1968. LVI-695 p. Vol. I : Le Temporal ; Vol. II : Le Sanctoral.

Le Professeur Pl. F. Lefèvre n'en est certes plus à son coup d'essai en matière liturgique. Parallèlement à l'importante série de ses œuvres